

**Zeitschrift:** Actio : un magazine pour l'aide à la vie  
**Herausgeber:** La Croix-Rouge Suisse  
**Band:** 95 (1986)  
**Heft:** 8

**Rubrik:** En bref

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Mexique: un an après

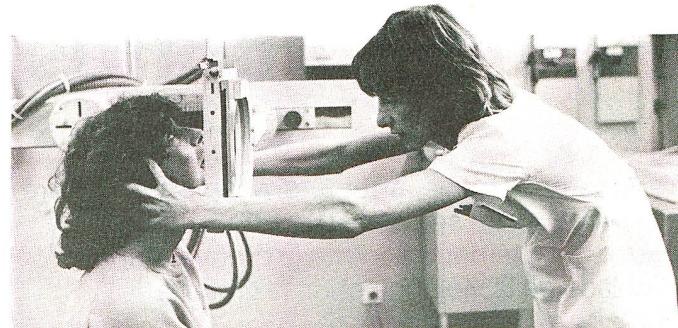
La Croix-Rouge suisse (CRS) a approuvé un crédit de 1,5 million de francs pour la mise sur pied de nouveaux projets dans le cadre de son programme de reconstruction en faveur des victimes du séisme qui a frappé le Mexique le 19 septembre 1985. Cette somme permettra de construire 210 logements pour les familles déshéritées de Morelos et Doctores, quartiers particulièrement touchés de la ville de Mexico.

Succédant à une phase d'acheminement de secours d'urgence, qui a pris fin au terme de l'année 1985, la CRS avait décidé en janvier 1986 déjà le lancement d'un premier programme de soutien à long terme de quelque 2 millions de francs afin de porter assistance à la population de la capitale Mexico, de Ciudad Guzman, également dévastée, et de villages isolés dans les montagnes du Guerrero. Ces projets, qui outre la construction de logements, englobent aussi le domaine social, ont bien débuté. Les nouveaux appartements à Ciudad Guzman sont presque terminés et les maisons détruites des petits agriculteurs indiens de quatre villages du Guerrero ont été rebâties par les habitants eux-mêmes avec du matériel de construction traditionnel. La CRS contribue également à améliorer leurs conditions

d'existence (construction de fours en argile et de latrines) ainsi qu'à augmenter la production agricole.

Un délégué de la CRS envoyé au Mexique collabore étroitement avec les habitants, regroupés en associations de locataires ou de quartiers. Ceux-ci sont assistés par des organisations mexicaines privées, bénéficiant d'une longue expérience dans le travail de développement et de coopération.

Avant la fin de cette année, la CRS devrait se prononcer sur d'autres projets que lui soumettront les organisations mexicaines avec lesquelles elle collabore. La CRS dispose pour ses programmes à long terme au Mexique d'une somme de 5,5 millions de francs provenant de dons, en particulier de ceux qui ont été versés à la Chaîne du bonheur (3 millions de francs).



## Nouvelle école reconnue

Le Comité central de la Croix-Rouge suisse (CRS) a décidé de reconnaître l'Ecole d'assistant(e)s techniques en radiologie médicale (ATRM) de Genève. Sur mandat des cantons, en effet, la CRS réglemente, surveille et encourage dix formations dans le domaine des professions de la santé non médicales. L'école de Genève est la première des six écoles d'ATRM de Suisse à

être reconnue par la CRS. Celles-ci forment chaque année quelque 90 élèves.

Les prescriptions et directives à l'usage des écoles d'ATRM sont entrées en vigueur l'année dernière. Depuis lors, la CRS surveille huit professions de base et deux formations complémentaires dans le domaine des professions de la santé non médicales. Le nombre d'écoles reconnues par la CRS pour les professions de la santé s'élève actuellement à 120.

## Ils sont près de 10 000

En 1985, 9627 jeunes femmes et jeunes hommes suivait une formation dans l'une des 118 écoles pour les professions de la santé non médicales reconnues par la Croix-Rouge suisse (CRS). En outre, 3444 diplômes et certificats de capacité CC CRS dans dix professions différentes étaient enregistrés et

contresignés par la CRS pour être remis à 3189 femmes et à 255 hommes. Par rapport à l'année précédente, ces chiffres marquent une diminution d'un peu plus de 1 %.

C'est ce qui ressort de la statistique publiée par la CRS concernant les écoles reconnues par elle dans le domaine de la santé. La CRS régule-

mente, surveille et encourage, sur mandat des cantons, la formation du personnel soignant, médico-technique et médico-thérapeutique.

Les titres professionnels suivants ont été décernés en 1985: infirmières (-iers) en soins généraux 1274 (dont 79 hommes), infirmières (-iers) en soins psychiatriques 373 (108), infirmières en hygiène maternelle et en pédiatrie 286, sages-femmes 78, laborantines (-ins) médicales(-aux) 238 (18), diététiciennes (une seule école reconnue actuellement) 10, infirmières (-iers)-assistant(e)s avec certificat de capacité CC CRS 984 (39) et infirmières (-iers) de la santé publique 125 (5). Dans le cadre des programmes dits expérimentaux, 76 (6) autres diplômes en soins infirmiers ont été délivrés.

Le nombre total de personnes en cours de formation et de titres professionnels décernés n'a guère varié par rapport aux années précédentes. Les fluctuations enregistrées sont essentiellement dues à la prolongation des programmes de formation dans les écoles d'infirmières-assistantes, à l'irrégularité du nombre d'inscriptions, à la pénurie d'enseignants, etc. Il est donc prématûr de parler d'un tournant dans ce domaine.



Rappelons que l'exposition itinérante et la tour vidéo peuvent être mises à la disposition des sections sur simple demande de ces dernières au-

près du Secrétariat central de la Croix-Rouge suisse, Service des relations publiques, Rainmattstrasse 10, 3001 Berne.